

Réunion du 30 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CP/2015/625 - Administration générale - 5
Garanties d'emprunts - Organismes de construction

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président:

1)-Prend acte de la fusion absorption de la SA d'HLM Habitat des Salariés d'Alsace (HSA) par la SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace (HFA) et confirme le transfert de la garantie départementale, sans en changer la part garantie, pour chaque contrat d'emprunt figurant dans le tableau annexé, concernant les logements de la SA d'HLM Habitat des Salariés d'Alsace (HSA) au profit de la SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace (HFA).

-Maintient la garantie départementale pour chacun des emprunts contractés pour un montant initial total de 44 853 179,31 € et d'un capital restant dû à la date du 30 avril 2015 de 40 371 173,84 € correspondant à cent trois emprunts.

-Prend acte de la nouvelle dénomination de la SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace qui s'appelle dorénavant DOMIAL ESH.

2)-Autorise la SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace-DOMIAL ESH à vendre les logements situés 1 à 6 rue Georges Vogel à Dettwiller, tout en maintenant la garantie départementale sur le solde restant dû au titre de cette opération tant que les logements ne seront pas vendus.

Le produit de la vente devra servir à rembourser l'emprunt garanti. Au plus tard à l'issue de la vente de ces logements, l'emprunt devra être remboursé en totalité ; en tout état de cause cet emprunt ne sera plus garanti lorsque les logements qui ont été acquis à l'aide de cet emprunt auront été vendus. La SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace-DOMIAL ESH devra informer le Département au fur et à mesure de l'état de la vente.

La commission permanente approuve par ailleurs la convention de transfert ainsi que l'avenant à la convention conclue avec la SA d'HLM Habitat Familial d'Alsace-DOMIAL ESH, et autorise son président à signer la convention et l'avenant à la convention ainsi que tous les actes pouvant être établis en ces affaires intervenant par la suite et portant exclusivement sur une diminution des taux d'intérêt, à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151130-lmc196789-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 02/12/15